L'ABEILLE.

Journal officiel du Gouvernement, de la Province et de la Nouvelle-Orléans.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR J. BAYON.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 31 OCTOBRE 1837.

Le navire français *Edward-Bonaffon*, qui a brûlé hier matin, avait à son bord 1700 saumons de plomb, assorts en plomb, 120 boucaux de tabac, en partie assorts, 60 balles de coton, 12 barils de spiritueux, un bord de sucre, deux malles et une quinze de marchandises.

Nous apprenons que pendant le voyage de *Stanmer Neuvelle* aux Arkansas, deux vols d'eau s'étant déclarés à bord, ce bâtiment se trouva hors d'état de naviguer et fut échoué sur la rive. Un détachement d'Indiens se vit obligé de débarquer et d'emmener que le Yazoo, qui remplace le Navarine, pût les recevoir à bord et continuer le voyage commandé.

Etat actuel du Mexique.

Rien de plus alarmant, pour les amis de l'humanité, comme pour ceux de l'ordre, que l'état affreux du Mexique. Quelque jour l'anéantissement de cette République ne doivent s'établir; et, à moins que l'on cherche à plonger un regard dans l'avenir, on voit avec plus de consternation les convulsions auxquelles est condamné ce malheureux pays. Du reste pas, le patriotisme est de présence à la révolte; et ceux qui n'ont qu'une connaissance imparfaite des révolutions passées, et des hommes influens, pourront bien croire que l'amour de la liberté, ou que celui de la patrie entraînent pour rien dans les vues des mouvements. Pas leur importe quelle forme de gouvernement soit adoptée, pourvu qu'ils aient grâce au pouvoir, et qu'ils puissent participer à la curée des deniers publics. C'est ainsi que Santa Anna s'est montré que à tout républicain, fédéraliste et centraliste, jusqu'à ce qu'il eût atteint le suprême pouvoir où son indécision seule l'empêche de monter, à son retour de la guerre parricide de Zacatecas! Tout annonce à présent une nouvelle conjuration en faveur du fédéralisme, et il paraît indubitable que Santa Anna fait jouer les ressorts des révoltes partielles qui bouleversent la république, et qui entravent la marche du gouvernement de Bustamante. Celui-ci que l'on a tout lieu de considérer comme véritablement dévoué à son pays, s'est vu contraint à s'appuyer sur le parti puissant que Santa Anna avait élevé sur les débris de la fédération; mais, ses vues honorables n'étant portées vers l'amélioration des finances: il a voulu porter remède aux odieuses dilapidations de son prédécesseur. Dès lors, obligé de s'abstenir, pour sauver l'état, à des emprunts réguliers; et voulant s'affranchir du joug des traitans nazaqués, à son avènement à la présidence, se trouvait livré à l'administration, il a dû s'adresser au patriotisme de son parti. Patriotisme de prêtres, de moines, de haute aristocratie! chacun peut en apprécier la valeur. Aussi, de toute part, s'est élevé un cri de réprobation contre l'hypocrisie assez audacieuse pour réclamer des secours de ceux qui auraient dû les offrir; de l'homme assez pervers pour pouvoir puiser à la source des richesses publiques que de continuer à arracher par l'oppression jusqu'aux dernières ressources d'une population sans abois! Le régularisé apportée dans les documens a comblé la mesure des opérations; et les moyens pris pour arrêter une honteuse et cynique contrebande, ont arrêté d'accumuler sur le gouvernement actuel la haine et les malédictions de tous les malfaiteurs désappointés. Tout aussitôt le patriotisme de certains moineurs s'est réveillé, la cause fédérale a retrouvé des partisans; et ceux même qui avaient aidé Santa Anna dans son œuvre parricide; ceux qui avaient élevé pour lui une couronne impériale, pour eux des duchés et des trésors, s'armant aujourd'hui pour rétablir l'ordre de choses qu'ils ont renversé quand ils avaient jugé de mourir pour le défendre.

Cependant, le peuple en fatigue d'être le jouet des intrigues de ces Sycophantes: il ne lasse de verser son sang et d'épuiser ses dernières ressources au profit de l'ambition et de la cupidité de tant de prétendus patriotes; et, s'égarant dans le labyrinthe d'une politique à laquelle il lui devient impossible de rien comprendre, il ne voit plus de salut qu'en se séparant d'une société dont la corruption est la base, et qui n'a de loi qu'un odieux égoïsme. Le Texas a sonné l'alarme, et cette poignée de révolté a montré que l'audace et la persévérance étaient suffisantes pour résister à une puissance décrétée de factions, et livrée à toutes les passions du vil et lâche despote qui gouvernait alors. San Jacinto a résolu la question; et l'indépendance sera décernée à la souveraine des contrées opprimées. Voici que le Nouveau Mexique, fatigué de tant d'incertitudes et de fluctuations dans les gouvernemens successifs, s'est décidé à son tour à se séparer de la mère patrie, en se déclarant indépendant; il a suivi l'exemple du Texas. Nul doute que la Sonore et que Durango, ne se rattachent à l'une des nouvelles républiques et que la Californie, qui avait déjà secoué le joug qu'elle vient de-on de reprendre d'elle-même, ne forment un jour deux républiques puissantes. Il serait désirable pour les Mexicains de voir ainsi se disloquer leur immense république, et pourtant cette séparation détruit chaque jour plus manœuvre, en raison des oppositions que rencontre l'action du gouvernement central dans un pays où chacun veut commander. Peut-être qu'une main habile et ferme saurait prévenir ce malheur, qui, du reste, n'en est en que pour la vanité nationale, et elle est trouvé plus d'appui réel. Des provinces, éloignées du centre de quatre ou cinq cents lieues comme le sont les départemens de Chihuahua, Sonore et la Californie, n'ont rien à gagner à rester sous le joug de domination du Mexique qui n'aurait d'autre intérêt que celui d'absorber leurs richesses; et dont ils ne reçoivent d'autre bienfait que l'envoi de gouverneurs suspects et instables! Assurément, l'humanité et le commerce auraient beaucoup à gagner, si les vastes contrées du Nord du Mexique en venaient à former une république à part; et l'exemple de Guatemala doit leur prouver de toute qu'une séparation n'est rien moins que funeste. Des pays aujourd'hui incultes et déserts deviendraient bientôt un centre d'industrie agricole ou minérale; tandis que Durango s'unissant à Texas, et à d'autres parties avoisinantes, pourrait s'élever, par la richesse de ses productions, à une prospérité qu'il ne saurait atteindre tant qu'elle dépendra des révolutions et des intrigues d'une métropole avide et corrompue. C'est le bien être des peuples qu'il faut vouloir, au siècle où nous sommes; et l'humanité n'a rien à voir à des vanités, et des gloriolés d'empires plus ou moins vastes, dont les membres souffrent pour cause de l'exhubérance d'une grande capitale à laquelle tout se rapporte. Il n'est pas de ces contrées comme de celles d'Europe, où la nationalité tient à des causes réelles et impérieuses. Au Mexique, comme dans toutes les colonies jadis espagnoles, un gouvernement jaloux avait posé des limites presque infranchissables entre les diverses provinces et les différentes intendances; aussi, voyons-nous dans l'Amérique du Sud des peuples, naguère soumis au même sceptre, au même duché, et pratiquant le même langage, se considérer comme étrangers les uns aux autres, et même comme ennemis. On en devait donc pas déchirer une patrie qui n'aurait que de nom, que de se séparer d'une société qui n'a rien de compact; et, puisque depuis la séparation d'avec l'Espagne, et depuis surtout que l'on [illegible] le fédéral, il n'existe réellement point de patrie pour les Mexicains, c'est aux peuples désignés de n'être le rien former une; et à se rencontrer dans des limites et puisse raisonnablement s'étendre à la main bienfaisante d'un gouvernement populaire. Ce n'est nullement en vue que nous formons; c'est uniquement sans conséquence que nous tirons de l'état des choses; et à moins que Bustamante s'armant d'une inébranlable fermeté ne réprime l'audace des chefs de cabale; à moins que de concert ensemble pour voir conserveur il ne frappe sans pitié les vil rez, nous courons inévitablement le Pérou méridional de plus d'une province!

MEXICO.

Brevet pour le premier chemin de fer à établir dans cette République.

Le citoyen Anastasio Bustamante, général de division et président de la République Mexicaine, à tous ceux qui les présentes verront, fait savoir:

Que considérant la mère droit constitutionnels et d'accord avec le conseil du gouvernement, j'ai accordé à D. Francisco Arrillaga, privilège exclusif pour établir un chemin de fer de Vera Cruz à Mexico, lui assurant par le présent le propriété de 32 décimes, lui, et aux conditions et pour le temps ou désignent les articles suivans:

Art 1. La durée de ce privilège sera de trente ans, et le chemin de fer à double rainures, obé le port de Vera-Cruz à la capitale ou se fera dans la direction la plus droite ou la plus convenable à l'entreprise.

Art. 2. Les troupes actuelles de Puebla, Orizava et Jalapa le seront pas employées.

Art. 3. Il ne sera permis à aucun autre individu, ou compagnie, pendant les trente ans, de construire des chemins de fer de Veracruz à Mexico, ni dans les points intermédiaires toutefois qu'ils puissent parter préjudice à l'entreprise.

Art. 4. Le temps fixé pour la durée du privilège, commencera à courir dès que le chemin de fer sera achevé, ou au plus tard à la fin de la sixième année que le gouvernement aurait dû entreprise, ces travaux devant commencer au plus tard, deux ans après la date de la concession, sous peine de perdre le privilège s'il n'écoule au jour de plus sans mettre la main à l'œuvre.

Art. 5. Le chemin de fer terminé au plus tard, dans l'espace de douze ans à partir du jour de la prise de [illegible], passé ce temps le privilège n'aura plus effet que pour la partie du chemin où il aura été des travaux, pourvu toutefois que ce chemin ait pour dimension une étendue de trente lieues sans interruption.

Art. 6. [illegible] libres de toute droits à leur entrée à Veracruz seulement les machines et quelques autres articles qui le seront jugés utiles pour les ouvrages en fer, les chariots et autres choses utiles que pourrait introduire la compagnie pour la construction ou usage du chemin, payant [illegible] droits conformément aux lois qui seront alors en vigueur.

Art. 7. Après avoir préalablement fixé l'indemnité en conformité à l'art. 3 de la [illegible] constitutionnelle, il sera permis à l'entrepreneur de se servir des terrains [illegible] nécessaires à l'établissement du chemin.

Art. 8. Le chemin de fer sera composé de deux rainures [illegible] à double rainure de trente lieues sans interruption.

Art. 9. [illegible] libres de toute droits à leur entrée à Veracruz seulement les machines et quelques autres articles qui le seront jugés utiles pour les ouvrages en fer, les chariots et autres choses utiles que pourrait introduire la compagnie pour la construction ou usage du chemin, payant [illegible] droits conformément aux lois qui seront alors en vigueur.

Art. 7. Après avoir préalablement fixé l'indemnité en conformité à l'art. 3 de la [illegible] constitutionnelle, il sera permis à l'entrepreneur de se servir des terrains [illegible] nécessaires à l'établissement du chemin.

Art. 8. Le chemin de fer sera composé de deux rainures [illegible] à double rainure de trente lieues sans interruption.

Art. 9. [illegible] rainures pour [illegible] à leur entrée à Veracruz seulement les machines et quelques autres articles qui le seront jugés utiles pour les ouvrages en fer, les chariots et autres choses utiles que pourrait introduire la compagnie pour la construction ou usage du chemin, payant [illegible] droits conformément aux lois qui seront alors en vigueur.

Art. 10. Le chemin de fer terminé, la compagnie aura le droit de percevoir [illegible] pour chaque lieue de chemin parcouru, savoir: [illegible] pour chaque lieue de chemin parcouru, savoir: [illegible] pour chaque lieue de chemin parcouru, savoir: